



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Information et communication

de l'Université Paris-Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris-Sorbonne - CELSA

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Information et communication

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA14005992

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
CELSA, Université Paris-Sorbonne (Site de Neuilly).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention couvre la totalité du champ de l'information et de la communication, elle vise à former les spécialistes de ce champ au niveau stratégique. Elle bénéficie d'une importante notoriété liée à son organisation au sein de l'Ecole des hautes études en sciences de l'information et de la communication (CELSA) doté d'un statut spécifique et ayant formé de nombreux professionnels dans le domaine du journalisme, de la communication des entreprises, des collectivités publiques, du management de la communication etc. La diversité des champs couverts par la mention est à l'origine de sept spécialités dont certaines intègrent également des parcours spécifiques. La logique de professionnalisation est, en l'occurrence, complémentaire d'un important adossement à la recherche. L'ensemble des spécialités relève de la même organisation pédagogique. Des partenariats spécifiques sont néanmoins organisés pour certaines d'entre-elles (dans un cas, avec l'ENA -Ecole nationale d'administration -). La mobilité étudiante est favorisée dans le cadre d'un important réseau de relations internationales et l'insertion professionnelle est en adéquation avec la notoriété de l'école.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il s'agit d'une mention de grande qualité liée à l'expérience, à la notoriété et à la structure même du CELSA, Ecole des hautes études en sciences de l'information et de la communication. Le projet pédagogique est, en tous points, remarquable. Il a été remanié au vu des observations du précédent rapport AERES et couvre la totalité du champ académique en cause, en déclinant des objectifs pour chacune des spécialités, dans le cadre néanmoins d'une logique de mutualisation au sein d'une structure de formation cohérente, et faisant appel à une importante contribution des professionnels, et en intégrant l'acquisition de compétences transversales. Le positionnement dans l'environnement scientifique et socio-économique est optimal sous une réserve non négligeable, concernant la relation avec la mention Info-com de l'Institut français de presse (IFP) de l'Université Panthéons-Assas (Paris 2). Pour plusieurs spécialités, il est permis de s'interroger sur les risques de concurrence ou de redondance. L'insertion professionnelle bénéficie de l'histoire et de la notoriété du CELSA : diplôme très attractif, sélection des étudiants à l'entrée et insertion subséquente évaluée à 80 % malgré la conjoncture. Il s'agit, enfin d'un pilotage authentique, lié au caractère unitaire de l'école, et à la qualité de l'équipe pédagogique.

- Points forts :

- Mention unitaire, cohérente et complète dans le domaine.
- Moyens et suivi des étudiants exceptionnels.
- Equipe et organisation pédagogique, de premier rang.

- Points faibles :

- Nombre de spécialités excessif avec chevauchements entre certaines d'entre-elles.
- Relations avec la mention Info-Com IFP de Paris 2, non précisées : risques de concurrence et ou de redondances.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de repenser le nombre de spécialités, clarifier les relations avec l'IFP. Le nombre de spécialités (sept) peut paraître excessif dès lors qu'il est mis en perspectives avec les spécialités de la mention Info-Com de l'IFP (Paris 2) au sein du PRES. Une concertation paraît souhaitable entre les deux universités pour parvenir à une harmonisation de l'offre de formation.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : A



Evaluation par spécialité

Journalisme.

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

CELSA - Site de Neuilly.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

C'est une spécialité emblématique du CELSA, déjà ancienne et de grande notoriété, correspondant à la formation visée dans son titre même, à savoir le journalisme. Il s'agit d'une spécialité reconnue par la profession depuis 1981 et répondant aux exigences de celle-ci. Les objectifs de la formation correspondent aux fondamentaux du journalisme, en intégrant les mutations récentes sur le terrain technologique et économique.

- Appréciation :

La spécialité bénéficie d'une notoriété confirmée dans un champ large, mais clairement défini, et fondé sur la mobilisation des compétences adaptées. Le projet pédagogique est clair et cohérent, correspondant aux exigences du « marché » concerné : le taux d'insertion est exemplaire même si les CDD tendent à l'emporter nettement sur les CDI. L'équipe pédagogique est fondée, logiquement, sur un nombre important de professionnels extérieurs, dans le cadre d'un « pilotage-maison ».

- Points forts :

- Equipe pédagogique de qualité.
- Suivi et encadrement des étudiants.
- Cohérence du pilotage.

- Points faibles :

- La part Recherche paraît limitée.
- Validation des crédits à l'étranger peu adaptée.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mieux intégrer les études à l'étranger dans le cursus de droit commun.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Management de la communication.

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

CELSA - Site de Neuilly

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

C'est une spécialité professionnelle conduisant conjointement à la délivrance d'un magistère en communication. Il s'agit d'une formation généraliste appréhendant la communication en termes de « Culture spécifique », pour former, conformément à l'intitulé de la spécialité, des « managers » de la Communication, dans la diversité des secteurs et institutions concernés.

- Appréciation :

La spécialité est de qualité malgré le nombre d'aspects insuffisamment explicités. Le projet pédagogique est cohérent. Les données relatives à l'insertion professionnelle paraissent aléatoires dès lors qu'aucun chiffre n'est fourni s'agissant des années les plus récentes. Le « pilotage » est assuré par deux maîtres de conférences, mais l'équipe pédagogique repose sur une importante contribution des professionnels extérieurs.

- Points forts :

- Articulation théorie/pratique.
- Formation généraliste, permettant l'adaptation à la diversité des métiers.

- Points faibles :

- Insertion professionnelle aléatoire.
- Equipe d'enseignants-chercheurs titulaires réduite.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait expliciter les données caractéristiques de la spécialité en termes d'attractivité, d'insertion professionnelle. L'absence de communication des chiffres, sur les années les plus récentes prive, de la possibilité d'évaluer rigoureusement la spécialité sur le terrain de l'insertion professionnelle.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Marketing, publicité et communication.

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

CELSA - Site de Neuilly, Abu Dhabi

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) :

Délocalisé à Abu Dhabi depuis 2008. Temps partiel sur 18 mois pour étudiants en formation continue du Moyen-Orient.

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

C'est une spécialité professionnelle de formation à la « Communication marchande », selon les voies du « savoir publicitaire ». Il s'agit d'un master clairement identifié en termes de voie professionnelle, dont les objectifs concernent les métiers de la publicité et du marketing. Les professionnels du secteur occupent une place déterminante dans la formation. La « professionnalisation » ressort encore du recours à l'apprentissage et à la VAE (validation des acquis de l'expérience).

- Appréciation :

Si le secteur et les finalités spécifiques de la formation sont bien identifiés, nombre d'éléments pédagogiques restent aléatoires. Le projet pédagogique est clair et les objectifs strictement professionnels affirmés en termes de « primat sans complexe ». Mais l'insertion professionnelle paraît rester aléatoire, et très variable selon les années et il en est de même du pilotage de la spécialité présenté en termes trop flous et imprécis.

- Points forts :

- Bonne problématique du secteur de la « Communication Marchande », sans ambiguïté de périmètre et d'objectifs.
- Enseignements transversaux, bien intégrés, la langue anglaise étant, en l'occurrence prévalente.

- Point faible :

- Insertion professionnelle aléatoire. Chiffres d'insertion peu probants.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait adapter le projet en termes de contenus pédagogiques et de finalités professionnelles : l'insertion professionnelle ne paraît pas conforme au projet pédagogique annoncé.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Médias et communication.

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

CELSA - Site de Neuilly ; le site de l'Ecole des Mines d'Alès, à Nîmes.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Ecole des Mines d'Alès

Délocalisation(s) :

Délocalisation sur le site de l'Ecole des Mines d'Alès, à Nîmes, pour un parcours *Communication et technologie numérique*.

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une formation des généralistes de la Communication en direction spécifique des Médias. La voie professionnelle est conçue en direction des entreprises de médias et de formation des cadres des dites entreprises prenant en compte l'émergence des nouveaux médias et englobant l'ensemble des compétences des responsables stratégiques du secteur.

- Appréciation :

C'est une spécialité généraliste dont on pouvait craindre des difficultés en termes d'insertion professionnelle, mais qui paraît, à l'inverse, avoir atteint ses objectifs. Le projet pédagogique est en effet circonscrit au secteur des « médias », autour d'une approche culturelle et sémiotique dont on aurait pu craindre que la voie professionnelle trouve rapidement ses limites sur le terrain de l'insertion professionnelle. Tel n'est pas le cas et l'insertion professionnelle est, à l'inverse, dans une dynamique favorable à hauteur de 80 % au cours des années récentes. Le pilotage reste, en revanche, aléatoire sur la base des données communiquées.

- Points forts :
 - Vocation généraliste dans le champ des médias permettant l'adaptabilité.
 - Insertion professionnelle réussie.
- Point faible :
 - Le pilotage de la mention reste flou.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de préciser les modalités de pilotage.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Communication des entreprises et des institutions.

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

CELSA - Site de Neuilly, ENA - site de Strasbourg

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Ecole Nationale d'Administration (ENA)

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

C'est une formation en relations publiques incluant l'ensemble des secteurs visés dans le titre de la spécialité (communication politique, communication des collectivités territoriales, de la culture, du tourisme...) à partir des différents socles de connaissances permettant de maîtriser l'ensemble des processus et techniques de communication. Il s'agit d'une formation pionnière en France. Il est à noter que le parcours *Communication des collectivités territoriales* a été créé en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale CNFPT.

- Appréciation :

La spécialité bénéficie d'une grande notoriété sur un champ très large, mais mobilise les compétences adaptées. Contrairement aux structures de formation privées intervenant dans le champ des relations publiques, cette spécialité de master se caractérise par sa volonté de dépasser le niveau de l'opérationnalité immédiate pour former à une véritable « intelligence des acteurs de la communication ». Pour ce faire, le projet pédagogique mobilise un large panel de disciplines intégrant notamment la sociologie, l'économie, le droit... L'insertion professionnelle, de l'ordre de 75 %, paraît consacrer l'originalité de ce projet pédagogique, bénéficiant conjointement d'une importante équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs pour assurer le pilotage.

- Points forts :

- Notoriété historique garante de l'attractivité du diplôme.
- Adossement à une équipe pédagogique de qualité.
- Cohérence du pilotage.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Recherche et développement en sciences de l'information et de la communication.

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

CELSA - Site de Neuilly

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une spécialité recherche en vue du doctorat en Info-Com. Elle offre des enseignements théoriques et épistémologiques dans le secteur des Sciences de l'information et de la communication. Alors que la majorité des autres spécialités se caractérisent par leur professionnalisation, celle-ci est exclusivement conçue en termes de recherche et vise donc, en particulier, à la formation des enseignants-chercheurs de la discipline.

- Appréciation :

C'est une spécialité de qualité dans le périmètre de recherche en cause. Elle a une forte composante épistémologique de nature à aider les étudiants qui poursuivront en doctorat. Le projet pédagogique est conforté par son adossement à une équipe de recherches particulièrement reconnue dans le domaine des Sciences de l'information et de la communication : le Groupe de recherches interdisciplinaires sur les processus d'information et de communication (GRIPIC). L'insertion professionnelle est en l'occurrence plus délicate à analyser. La poursuite en doctorat est hélas, devenue faible (30 %, puis 10 % sur les dernières années), mais la plupart de docteurs ont été recrutés comme enseignants-chercheurs. Le pilotage est assuré par les chercheurs du GRIPIC dans le cadre de la gouvernance globale de celui-ci.

- Points forts :

- Equipe pédagogique d'excellence.
- Environnement recherche CELSA/GRIPIC.

- Point faible :

- Le taux d'inscription en thèse reste modeste.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'accroître le taux de diplômés poursuivant leurs études par la préparation d'une thèse de doctorat.

Notation :

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Ressources humaines et communication

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

CELSA - Site de Neuilly

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

L'objectif de la spécialité est de former des futurs responsables des politiques de gestion des ressources humaines (GRH) sur la base des problématiques communicationnelles. Contrairement à la plupart des masters en GRH relevant des écoles de gestion ou des facultés de droit, la particularité de cette spécialité de master est d'être fondé sur le primat de la communication pour former les responsables de la gestion des ressources humaines.

- Appréciation :

Ambiguïté ou incomplétude du projet pédagogique spécifique : les ressources humaines ne paraissent pas réductibles au champ de la communication. L'absence du droit et de la gestion paraissent préjudiciables. Sont ainsi mis en question les postulats mêmes qui fondent le projet pédagogique en cause : peut-on concevoir la DRH hors du Droit et de la Gestion ? Mais cette interrogation préalable reçoit sa réponse d'un taux d'insertion professionnelle très favorable, de l'ordre de 78 %. Comme d'autres spécialités de la mention, les données relatives au pilotage restent très aléatoires.

- Points forts :
 - Professionnalisation et insertion professionnelle réussies.
 - Structure type du CELSA : encadrement de qualité.
- Points faibles :
 - Ambiguïté du projet pédagogique.
 - Incomplétude corrélative de l'équipe pédagogique.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait renforcer l'équipe pédagogique et clarifier l'articulation entre le titre de la spécialité et son contenu dès lors que les disciplines telles que le Droit et la Gestion ne peuvent être récusées.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement



Observations aux évaluations par l'AERES des formations de niveau Master

Information et communication

Domaine : *Sciences humaines et sociales*

Demande n° S3MA140005992

L'évaluation de l'AERES relative au diplôme de master mention information et communication préparé au CELSA souligne l'unicité, la cohérence et l'amplitude de cette offre de formation ainsi que la qualité du suivi des étudiants et de l'organisation pédagogique mise en œuvre par l'équipe pédagogique, encourageant ainsi la dynamique de veille sur l'évolution des métiers du secteur et l'adaptation des cursus qu'elle induit.

Plusieurs réserves émises tiennent à l'erreur factuelle survenue dans la transmission en octobre dernier par l'université d'une annexe du dossier, ce qui a privé les évaluateurs des maquettes d'enseignement détaillées par spécialité et parcours. La présente réponse vise à faire ressortir l'organisation homogène des spécialités du master, structurées en quatre unités théorique, professionnelle, méthodologique et de recherche et leur adaptation aux objectifs différenciés pour chaque spécialité. L'équipe s'engage à tenir compte des observations qui pourront améliorer et consolider l'offre actuelle.

La place et la reconnaissance de l'importance des processus d'information et de communication dans tous les secteurs d'activité et dans toutes les sphères de la société aux plans national comme international conduisent le CELSA à accompagner ce déploiement en ramifiant l'offre de formation, chacune des spécialités ou parcours visant à donner aux diplômés une opérationnalité immédiate et une adaptabilité mesurée par l'évolution de leur carrière (suivie à deux mois de la formation, à un an et à trois ans puis par les données collectées par l'Association des Anciens élèves du CELSA). L'amplitude de l'offre de formation, couvrant la «totalité du champ» comme les évaluateurs l'ont constaté, démarque les formations du CELSA des formations offertes dans d'autres établissements, notamment celles de l'IFP de Paris 2.

Sur ce point, on notera que le seul recouvrement identifié avec cette autre composante du PRES concerne la formation initiale du master **spécialité journalisme**. L'école de journalisme du CELSA bénéficie d'une antériorité conséquente (plus de 30 ans de reconnaissance par la profession), d'une ouverture internationale traduite notamment par la possibilité d'une année de formation à l'étranger (entre le M1 et le M2 ou post M2, conférant un diplôme d'université), de moyens techniques constamment renouvelés pour tenir compte de l'évolution des technologies et de la progression des effectifs, liée à l'ouverture d'un cursus de master 2 dédié à la formation continue (unique en France) et à l'ouverture récente d'un M2 orienté plus spécifiquement vers l'innovation. Le maintien dans le PRES Sorbonne Université des deux cursus de formation initiale en journalisme est validé par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des Journalistes (CPNEJ) compte tenu de la concentration des débouchés dans les médias classiques comme les nouveaux médias dans la région Ile de France et du fait que ces deux programmes sont insérés dans des établissements universitaires (où seuls les droits universitaires sont exigibles) et adossés à des laboratoires de recherche, le GRIPIC pour le CELSA et le CARISM pour l'IFP. Ces deux équipes de recherche se sont associées au CRAPE (université de Rennes) et à ELICO (université de Lyon) pour fonder un GIS journalisme et mènent conjointement ou spécifiquement des recherches sur les mutations des formes et des métiers à l'œuvre dans le journalisme. Les enseignants-chercheurs et les jeunes chercheurs du GRIPIC sont à cet égard régulièrement sollicités (Monde diplomatique, France Télévisions, ISCC, etc...) pour des travaux de veille sur les transformations des outils, des trajectoires, et des modèles organisationnels des entreprises médiatiques.

En ce qui concerne la **spécialité Management de la communication**, l'équipe encadrante (2 MCF titulaires, 2 PAST MCF, 2 ATER, 1 IGE et nombre de professionnels de haut niveau) est renforcée par la participation de 8 autres enseignants-chercheurs (MCF titulaires au CELSA) concourant à garantir la pluridisciplinarité qui est sa marque. En effet, depuis son ouverture en 1987 dans le cadre du Magistère de communication, cette spécialité a pour objectif de former à la communication sous tous ces aspects et de permettre aux diplômés d'intervenir dans ses différentes dimensions (communication institutionnelle, relations publiques et d'influence, ressources humaines, management et communication, communication marchande et marketing – publicité, médias et nouveaux médias) ; ils sont de plus fortement sensibilisés à l'international et à l'innovation. La validation de cette orientation est attestée par son attractivité auprès des publics étudiants et les trajectoires ascendantes des diplômés. Il est regrettable sur ce point

que les données d'insertion et d'évolution en possession de l'Ecole (accessibles sur le site du CELSA, pour chacune des spécialités) n'aient pu être intégrées dans le format du tableau à renseigner, tel que modifié par l'université.

Le positionnement de la **spécialité Marketing, publicité et communication** est également très reconnu des candidats (nombre d'entre eux viennent compléter une formation précédente en école de commerce ou sont issus d'une formation plus généraliste) et des recruteurs, qu'ils soient en agence conseil, en cabinet d'études (consommation et communication marchande), ou chez l'annonceur (gestion de la marque, fonctions marketing). Comme pour les autres spécialités, les données d'insertion des années 2010/2011 et 2011/2012, qui n'ont pu être communiquées mais sont visibles sur le site, corroborent cette reconnaissance.

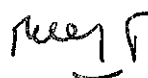
Créée en 2004 pour accompagner les mutations médiatiques et communicationnelles impulsées par l'essor du numérique, la **spécialité Médias et communication** attire un public croissant et est fortement soutenue dans son déploiement par les entreprises de médias, les agences spécialisées et les entreprises ou organisations de tous secteurs désirant développer et faire évoluer leurs stratégies de communication numérique. L'évolution rapide des métiers auxquels conduit cette spécialité et les débouchés nouveaux qui s'ouvrent ont conduit à s'appuyer sur des partenariats Ecoles (avec l'école des Mines d'Alès, avec l'ENSCI) et des partenariats professionnels (France Télévision, Club Galilée, Agences comme Linkfluence, Personnalité...). Le pilotage de la spécialité, comme dans toutes celles de l'Ecole, est assuré par 3 MCF titulaires, 2 PAST MCF, 1 ATER, 1 assistante et nombre de professionnels experts). L'équipe pédagogique mixte organise, comme dans toutes les spécialités, divers ateliers de veille sur l'évolution des usages et des métiers et procède à l'évaluation et l'actualisation des programmes comme à la réflexion préalable à l'ouverture de nouveaux parcours (à titre d'exemple le parcours ICCM, Innovation et création de contenus médiatiques ouvert en 2012). La réactivité et la créativité de cette spécialité sont particulièrement révélatrices de l'adaptation des formations du CELSA au marché de l'emploi.

La **spécialité communication des entreprises et des institutions** jouit d'une forte notoriété due à son ancrage, aux acquis liés à son antériorité, et à son déploiement général (formation initiale, en apprentissage, en formation continue incluant un EMBA) et sectoriel (tourisme, cultures, collectivités territoriales...) qu'elle pourra continuer à soutenir à l'avenir.

En ce qui concerne la **spécialité Recherche et développement en SIC**, le débouché du doctorat est l'une des deux finalités de la formation, l'autre étant la capacité à s'engager dans le conseil ou les études, capacité rendue possible par une formation de recherche appliquée et une analyse théorique des processus de communication. L'équipe encadrante souhaite laisser aux diplômés de ce master un choix raisonné entre les 2 finalités et garantir à ceux qui optent pour le doctorat un taux d'encadrement maximal. Un effort important est assuré pour faciliter le financement des thèses (conventions CIFRE, conventions avec des entreprises ou des organismes...).

La **spécialité Ressources humaines et communication** se caractérise par un positionnement qui la différencie des formations offertes en école de commerce, en UFR de droit ou de gestion. Les candidats, comme les recruteurs, analysent parfaitement les atouts et la spécialité du CELSA (cf, taux d'attractivité et d'insertion) et l'apprécient pour la complétude des programmes qui sont établis de manière à former de futurs acteurs de Ressources humaines, dotés d'une forte compétence communicationnelle. Là encore, les maquettes, qui n'ont pas été retransmises, en attestent parfaitement. Elles comportent un large spectre de modules professionnels dédiés aux différents aspects des métiers RH (recrutement, formation, GPEC, rémunération, dialogue social et négociation, droit du travail, communication interne, marketing social, business plan, gestion et évaluation financière...). Le pilotage est là encore assuré par des MCF titulaires (3), des PAST MCF (2), 2 assistantes et nombre d'experts des RH.

Le Président de l'Université Paris-Sorbonne



Barthélémy JOBERT